

des Princes &c. Novemb. 1704. 345
 ronesi, fut inscrite dans le livre d'or, ou Catalogue des Nobles Venitiens, ayant payé selon la coutume, cent mille Ducats, dont quarante mille tournent au profit de la République, qui paye à perpétuité l'intérêt des autres soixante mille; cette République a tiré de tems à autre de très-gros avantages par l'entretien de cette Noblesse. sur tout dans la guerre de Candie, qui couta six vingt millions aux Venitiens, & en dernier lieu à la conquête de la Morée, à laquelle ils ont dépensé plus de 70. millions.

Nobles Venitiens.

On divise la Noblesse de Venise en quatre classes; la première est composée des familles descendues des douze Tribuns; qui en 709. furent les Electeurs du premier Doge de Venise; & à laquelle on joignit quatre autres familles en l'année 806. ceux là sont appelez vulgairement les douze Apôtres, & ceux-ci les quatre Evangelistes.

La seconde classe, comprend les familles; qui en 1286. furent enregistrées dans le livre d'or, lorsque le Doge Gradenigo établit l'Aristocratie: c'est de ces deux premières classes qu'on choisit les personnes destinées aux grands emplois de la République, car les autres n'y parviennent jamais.

La troisième classe, est composée de ceux qui acquierent la Noblesse moyennant une somme de cent mille Ducats, & desquels on peut dire, *que ce sont des enfans qui ne sont pas parens de leurs Peres.*

Enfin le quatrième ordre de Noblesse; c'est celle que la République confere aux Princes étrangers, & autres personnes illustres: la plupart des Princes d'Italie, & même les Rois de France Henri III. & Henri IV.